

PROCES-VERBAL

(devant être approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal)

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 22 mai 2025 à 19 heures
à la Salle du Conseil Municipal – Mariages 49, route du Pic du Midi – 65 310 HORGUES

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux du mois de mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Horgues régulièrement convoqué conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, le Maire.

Nombre de membres :

-Afférents au C.M. : 15 - En exercice : 14

-Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de convocation : 30 avril 2025

Date d'affichage : 30 avril 2025

Présents : Messieurs Jean-Michel SÉGNERÉ, Damien DAUTAN, Louis MARTIN, Yannick PORIEL, Didier SEAS, Didier COLLGON, Mesdames Céline BONIFACE, Nicole ESQUIRO, Marie-Chantal LONCA, Stéphanie SEGUIN, Nathalie MENGELLE.

Procurations : M Florent DÉJARDIN à Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ, M Mikaël ETCHEVERRIA à Mme Nicole ESQUIRO, Madame Macha CLAVERIE à Monsieur Yannick PORIEL

Monsieur Louis MARTIN est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A-Salle réception Mairie/Archives

**Rapporteurs Damien DAUTAN /
Yannick PORIEL**

B-Urbanisme/ Travaux

Rapporteur Damien DAUTAN

C-Contentieux

**Rapporteurs Damien DAUTAN / Didier
COLLGON / Jean-Michel SÉGNERÉ**

D-Ressources humaines

Rapporteurs Nicole ESQUIRO/Céline BONIFACE

E-Fête locale

**Rapporteur Nathalie MENGELLE /Jean-
Michel SÉGNERÉ**

F-Vie du village - Associations

Rapporteur Jean-Michel SÉGNERÉ

G-CCAS

Rapporteur Marie-Chantal LONCA

H-Informations diverses

☞ **Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal du 11 avril 2025**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2025.

A-Salle de réception/ Réunions / Archives :

Rapporteurs : Monsieur Damien DAUTAN et Monsieur Yannick PORIEL

Monsieur Damien DAUTAN fait le point sur l'avancement des travaux d'aménagement de la salle de réunion/réception et salle de stockage des archives municipales.

Les entreprises avancent vite. Les réseaux d'eau, d'électricité, ventilation sont en place, les faux plafonds sont posés, les cloisons en cours de pose.

Monsieur Yannick PORIEL intervient pour la salle d'archives qui est plus avancée. Le ponçage du placoplâtre, le carrelage et les peintures restent à réaliser, après quoi les rayonnages pourront être fixés au sol.

Les services techniques et administratifs seront sollicités pour le déménagement des archives au sous-sol qui peut être planifié fin septembre après le festival Enz'Horgues.

B-Urbanisme/Travaux :

Rapporteur : Monsieur Damien DAUTAN

Urbanisme

➤ *Bilan demandes d'autorisations d'urbanisme (entre le 14/03/2025 et le 22/05/2025)*

- 3 déclarations de travaux accordées pour la pose de panneaux photovoltaïques
- 1 refus de certificat d'urbanisme opérationnel
- 4 ventes immobilières dont 3 habitations et 1 terrain
- 1 demande d'autorisation de travaux déposée par la commune pour l'aménagement d'un local de stockage pour le comité des fêtes à la Maison des Associations.

➤ *Achat et vente terrains*

- L'acquisition de 3000 m² pour un montant de 100 000 € d'une partie du terrain de la jardinerie Dubarry est en cours, le bornage est réalisé. Monsieur Dautan rappelle que l'achat de ce terrain permet au futur repreneur de faire perdurer de l'activité économique au sein du village. Le notaire établit une convention de mise à disposition. A terme, le terrain pourra être revendu au repreneur de la jardinerie, sinon, il constitue pour la commune une réserve foncière non négligeable en zone constructible.
- Demande d'un horguais à la commune d'acquérir une bande d'espace vert communal pour y stationner son véhicule ; son garage ayant été transformé en pièce à vivre. Pas d'opposition du voisinage, la vente est possible, les modalités restent à définir.
- Dossier contentieux urbanisme reçu en mairie suite à un refus d'autoriser une construction en zone agricole et transmis à l'agglomération qui a la compétence urbanisme/aménagement.

Travaux

- Assainissement collectif : grosse casse du réseau au lotissement du Courcaillet en cours de réparation. Des travaux de rénovation importants devraient être réalisés au dernier trimestre 2025 aux Chanterelles, Biéouès et Courcaillet. Remerciements adressés à la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées qui, grâce à sa prise de compétence « assainissement » permet à la commune d'investir ailleurs.
- Renforcement du portique d'entrée du groupe scolaire : devis signé à l'entreprise Batac.
- Achat d'une table de ping-pong qui nécessite la réalisation d'une dalle confiée à l'entreprise Duboe Travaux.

C-Contentieux :

Rapporteurs : Messieurs Damien DAUTAN / Didier COLLGON / Jean-Michel SÉGNERÉ

FREE MOBILE :

Monsieur Dautan rappelle que l'entreprise Free Mobile a obtenu un permis de construire pour l'installation d'un pylône support d'antennes. Les travaux ont démarré le 12 mai. La municipalité a mandaté un huissier pour constater certains débordements : passage d'engins sur un chemin communal, busage d'un fossé sans autorisations municipales...

Des discussions se sont engagées avec Free. Les travaux sont arrêtés, la commune n'a pas accordé la permission de voirie pour réaliser une tranchée sur le domaine public afin de raccorder une chambre FT (fibre.)

INDIVISION CAMES

Monsieur Didier Collgon, sur la partie déchets accumulés à l'extérieur, fait un constat négatif sur les résultats qu'ont donné les arrêtés de mise en demeure de nettoyer le terrain de la propriété de l'indivision Cames, 9 rue de l'Agriculture.

En effet, seuls certains déposants qui ont été entendus par la gendarmerie sont venus débarrasser leurs déchets, les autres ont été assignés au Tribunal. L'indivision Cames n'a eu aucune action.

Rendez-vous a donc été pris avec PSI, société de traitement des déchets, dépollution...pour évaluer le coût d'une mise au propre du terrain.

Sur la partie dangerosité des bâtiments, la procédure doit se poursuivre par une saisie du Tribunal Administratif afin que soit désigné, en urgence, un expert permettant d'examiner l'immeuble et ses dépendances, de dresser le constat de la nécessité d'exiger leur mise en sécurité et de proposer des mesures de nature à mettre fin au danger.

Les propriétaires seront prévenus en courrier recommandé ; le rapport de l'expert et les mesures à prendre seront reprises dans un arrêté de péril qui sera communiqué aux propriétaires de l'indivision.

Madame Chantal DUFFAU

Réponse du conseil municipal suite à sa demande de pose d'un miroir : 1 voix pour, 9 voix contre et 4 abstentions.

Chauffage Ecole

L'expert n'a pas terminé ses investigations.

D-Ressources humaines

Rapporteurs : Mesdames Nicole ESQUIRO et Céline BONIFACE

- Démission de Monsieur Hugues Maronèse, agent technique non titulaire, en contrat à durée déterminée.

- Les membres du conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat de Madame Alla Gevorgyan au poste d'adjoint d'animation dans les services périscolaires et extrascolaires, sous réserve de pouvoir lui établir un nouveau Contrat Parcours Emploi Compétences.

E-Fête locale :

Rapporteurs : Madame Nathalie MENGELLE et Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ

Madame Nathalie Mengelle dresse un bilan très positif de la participation du village à toutes les animations, 300 repas le vendredi, 280 le dimanche. Le bilan financier est positif également.

Monsieur le Maire remercie le Comité des fêtes et tous les acteurs de cette belle fête.

De plus on ne déplore aucun incident. Il remercie Louis Martin et le SDE pour le maintien de l'éclairage public durant ces jours de fête.

La fête locale 2026 sera décalée aux 8, 9 et 10 mai.

F-Vie du village - Associations :

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel SÉGNERÉ

Monsieur le Maire fait lecture de l'agenda des manifestations passées et à venir de l'année en cours établi par Monsieur Mikaël Etcheverria.

=> Réalisées

- ♦ dimanche 13 avril 2025 : Foulées du printemps organisées par l'association Run Club 65
- ♦ lundi 21 à vendredi 25 avril 2025 : Stages scientifiques organisés par l'association Contraste à la maison des associations
- ♦ samedi 26 avril 2025 : Tournoi Lamarque Choy organisé par HOFc
- ♦ vendredi 02, samedi 03 et dimanche 04 mai 2025 : Fête locale
- ♦ jeudi 15 mai 2025 : Marche nordique organisée par le CCAS
- ♦ samedi 17 mai 2025 : Soirée astronomie organisée par Contraste à la maison des associations
- ♦ dimanche 18 mai 2025 : Marche pour Robin organisée par l'association Marchons avec Robin.

=> A venir

- ♦ samedi 24 mai 2025 : Fête du jeu organisée par ludothèque CATLP en collaboration avec la Mairie à la salle polyvalente
- ♦ mercredi 28 mai 2025 : Festival d'accordéon organisé par Accordéon Passion 65 à la salle polyvalente
- ♦ jeudi 29 mai 2025 : W'Horgues Padel Tour organisé par Horgues Pyrénées Padel en partenariat avec la mairie
- ♦ vendredi 13 juin : Concert lyrique organisé par Sylvia Myranda à l'église St Mauront de Horgues
- ♦ samedi 14 juin 2025 : Spectacle de musique et de danse organisé par l'association Croche Pieds à la salle polyvalente
- ♦ jeudi 19 juin 2025 : Randonnée organisée par le CCAS
- ♦ samedi 21 juin 2025 : Fête de la musique organisée par l'association Le Bouillon au kiosque de la place des Ormeaux
- ♦ samedi 05 juillet 2025 : Feu de la Saint Jean organisé par le Comité des Fêtes au lac
- ♦ vendredi 05 septembre 2025 : Don du Sang organisé par l'EFS à la salle polyvalente
- ♦ samedi 06 septembre 2025 : Forum des associations organisé par la mairie à la salle polyvalente
- ♦ samedi 13 et dimanche 14 septembre 2025 : Festival Enz'Horgues (2^{ème} édition) organisé par l'association Le Cercle Culturel de Horgues à la maison des associations.

⇒ La fête des écoles et de l'Alae aura lieu le 27 juin 2025 et sera suivie d'une auberge espagnole organisée par l'Ape.

⇒ Comme chaque année, un kit collège sera remis aux élèves qui passent en 6^{ème} lors d'une petite cérémonie qui aura lieu à la mairie le 17 juin 2025.

G-CCAS :

Rapporteur : Madame Marie-Chantal LONCA

⇒ La sortie d'automne aura lieu le samedi 11 octobre à Toulouse : visite du site d'Airbus.

⇒ Succès des après-midi récréatifs des seniors. Un groupe fidèle se retrouve à la mairie tous les mardis après-midi à partir de 14h30 pour jouer à différents jeux de société, de cartes mais aussi simplement pour discuter. Madame Lonca propose de réaliser un flyer pour une diffusion plus large car seules les personnes de plus de 75 ans avaient été ciblées dans la première approche.

H-Informations diverses :

⇒Finances

Madame Esquiro indique que les collectivités sont soumises annuellement à des contrôles de leurs mouvements comptables. Il s'agit d'évaluer le respect, par la collectivité, des normes comptables en vigueur. Pour 2024, les contrôles n'ont révélé aucune anomalie ; la commune a satisfait à 100% à ces normes comptables.

⇒Remboursement suite à sinistre « grêle - toiture de la Maison d'Assistantes Maternelles »

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, acceptent à l'unanimité l'encaissement du chèque de recette qui sera émis par Allianz pour un montant de 5.641,21 € (cinq mille six cent quarante et un euros et vingt-et-un centime) et chargent Monsieur le Maire d'émettre le titre de recette correspondant au profit du budget commune – exercice 2025.

⇒Remboursement suite à sinistre « choc barrière de sécurité »

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, acceptent à l'unanimité l'encaissement du chèque de recette qui sera émis par Allianz pour un montant de 933,12 € (neuf cent trente-trois euros et douze centimes) et chargent Monsieur le Maire d'émettre le titre de recette correspondant au profit du budget commune – exercice 2025.

⇒Naturalisation de Ruslan et Irina POPOV

Félicitons à Ruslan et Irina Popov, deux horguais, qui ont été naturalisés français lors d'une cérémonie en préfecture accompagnés de Monsieur le Maire.

Prochain conseil municipal : le 10 juillet.

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leurs présences et clôture la séance à 20h30.

Jean-Michel Ségneré		Nicole Esquiro	
Céline Boniface		Mikaël Etcheverria	
Damien Dautan		Macha Claverie	
Didier Collgon		Florent Dejardin	
Marie-Chantal Lonca		Louis Martin	
Nathalie Mengelle		Yannick Poriel	
Didier Séas		Stéphanie Seguin	